



DEMA 2024-2026

Les Jeudis de la démocratie alimentaire

JDA#2 – Parole de pionniers

PAT de Laval Agglomération : une démarche de démocratie alimentaire

Compte rendu du webinaire du 18 juin 2026

Date : jeudi 18 juin 2026 (9h30-11h)

Format : Webinaire / visio-conférence

Participants

- **Alexandra Bächler** — Intervenante (chargée de mission PAT de Laval Agglomération) ; conduite de la présentation.
- **Markéta Supkova** — Directrice-Conseil de TDA – Territoires de Démocratie Alimentaire (introduction et animation), assistée de Ramla Zouidi, stagiaire TDA, pour la facilitation de la phase questions réponses.
- **Participants** — 31 participants : collectivités territoriales (~19 %), associations (~19 %), acteurs de l'Économie sociale et solidaire (~6 %), recherche et enseignement supérieur (~3 %) et citoyens (~3 %), ainsi que les partenaires du projet (cercle de partenaires DEMA) et les territoires ressource et pilotes (~48 %).

COMPTE RENDU DES ÉCHANGES

1. Le cadre : projet DEMA et démocratie alimentaire

Le cycle « Jeudis de la démocratie alimentaire » propose deux rendez-vous en ligne par mois, le jeudi de 9h30 à 11h, gratuits sur inscription, enregistrés et diffusés. Il alterne deux formats :

- **Nourrir l'esprit** (experts, chercheurs, auteurs)
- **Parole de pionniers** (collectivités engagées)

Le projet DEMA (2024-2026)

- Démarche expérimentale d'accompagnement collectif pour des territoires de démocratie alimentaire, lauréate de l'AAP de la SNANC du ministère de l'Agriculture (2024), coordonnée par TDA en partenariat avec le CEREMA et l'ADEME.
- Elle accompagne trois territoires pilotes dans la co-construction de leur Projet alimentaire territorial (PAT) au moyen de la Méthode d'intelligence territoriale : Grand-Orly Seine Bièvre (IDF), Haute-Corrèze Communauté (Nouvelle Aquitaine) et la CC Cœur Côte Fleurie (Normandie).

La démocratie alimentaire

Elle est définie comme une approche systémique des enjeux agricoles et alimentaires, favorisant le pouvoir d'agir des acteurs du territoire — citoyens comme élus — pour co-construire le cadre d'action politique d'un système alimentaire durable. Elle n'est pas une fin en soi mais un outil, une méthode et une philosophie de travail, fondée sur un dialogue territorial vivant.

2. L'intervenante et le contexte du PAT de Laval Agglomération

- **Alexandra Bächler** — chargée de mission PAT de Laval Agglomération ; elle a présenté la démarche de concertation mise en place dans le cadre du PAT.
- **Un PAT pas tout à fait comme les autres** : engagé à partir de 2021, il a été conduit dès l'origine comme une démarche de démocratie alimentaire. Laval Agglomération a été l'un des territoires pilotes ayant inspiré et nourri la rédaction du guide méthodologique ANPP-TDA 2024 Pour des territoires de démocratie alimentaire, co-construire son PAT et la formalisation de la Méthode d'intelligence territoriale.

3. La démocratie alimentaire vue de Laval Agglomération

- **Une approche très concrète** : réunir effectivement autour de la table l'ensemble des acteurs du système alimentaire. Une démarche « innovante et à la fois pas si exceptionnelle » — mais qui ne se réalise que si on la met réellement en œuvre.
- **Illustration** : la mise en réseau de tous les acteurs accompagnant les porteurs de projets agricoles, qui ne se rencontraient pas auparavant.
- **Écho au premier webinaire (Tristan Rechid)** : « l'expérience irréversible de la participation ». Une fois testée, la dynamique de co-construction « nous gagne » et peut progressivement s'élargir à d'autres thématiques.

4. Construire une dynamique de participation : la « recette magique »

Mobiliser et créer un réseau prend du temps. Ce temps investi est presque un livrable en soi. La dynamique ne peut reposer sur la seule collectivité, ni sur quelques acteurs ; elle suppose d'associer tous ceux qui produisent, transforment, distribuent, consomment et accompagnent.

- **Étape 1 — Aller vers les acteurs plutôt que de les attendre** : identifier les personnes ressources (agriculteurs, transformateurs, distributeurs, AMAP, élus, habitants, acteurs de la santé, de l'éducation, de l'environnement) et comprendre leurs réalités, leurs freins et leurs envies. Cette étape court tout au long du projet : le réseau n'est jamais fermé.
- **Étape 2 — Créer les conditions du dialogue** : organiser des temps de rencontre où chacun partage son expérience et saisit les interdépendances du système alimentaire local. Constat frappant : des acteurs qui ne communiquent jamais ensemble (production, transformation, distribution) font émerger des idées qu'aucun n'aurait eues seul.
- **Étape 3 — Partir des préoccupations concrètes du territoire** : accepter la « page blanche » plutôt que d'arriver en collectivité « donneuse de leçons » ; partir des sujets qui parlent aux acteurs (installation agricole, accès au foncier, débouchés, restauration) pour ancrer la dynamique.
- **Construire une vision commune et des objectifs partagés** : faire émerger collectivement un constat, des priorités et des actions ; dépasser la juxtaposition d'intérêts parfois divergents vers une stratégie alimentaire territoriale commune.

Outil : le « blason » du futur désirable

Feuille de récolte utilisée au démarrage des ateliers : on ne part pas d'un diagnostic mais d'un futur désirable, qui sert de boussole (enjeux clés, points de vigilance, contribution et place de chacun). Cette méthode est jugée plus facile à animer et plus fédératrice, car elle projette un avenir positif — un atout dans un contexte de transition et de crise climatique.

5. Le rôle de la collectivité et la place des élus

- **Une animation qui relève du rôle de la collectivité** : neutralité institutionnelle, capacité financière et politique. Seul acteur en mesure de mener une telle démarche — 17 mois, de juillet 2022 à octobre 2023, jusqu'à la validation politique de l'ambition du PAT.
- **Un portage politique assumé** : ambition inscrite dès 2021 dans la feuille de route des élus. Une démarche séquencée, expliquée et justifiée, qui a donné toute sa légitimité à la collectivité.
- **Schéma des rôles** : collectivité motrice, appuyée par l'élu référent du PAT ; la posture de l'animateur·rice consiste à offrir la méthode et les outils, créer les espaces de dialogue, lever les freins, relier et coordonner les acteurs, rendre compte et analyser. Les acteurs du territoire constituent le « terreau » de l'innovation ; le résultat, ce sont des solutions qui n'auraient jamais émergé seules.
- **Les élus, parties prenantes à part entière** : intégrés non comme un maillon de la chaîne alimentaire, mais comme représentants des citoyens, dotés de leviers forts (restauration scolaire, mobilisation des habitants). Participants actifs, ils apportent leur connaissance du territoire et des limites de l'action publique.
- **Donner à voir par le concret** : lancement d'un « défi foyers alimentation » sans attendre la fin des ateliers ; délibération tenue dans une ferme bio (ferme à Changé, avec Michael Lepage) ; validation politique du PAT le jour de la Journée internationale de l'alimentation.

6. Recommandations pour faire vivre la démocratie alimentaire

- **Un engagement politique fort, du temps, de l'écoute et une posture d'humilité** : accepter de ne pas tout savoir au départ, et ne pas tout faire reposer sur l'animateur·rice du PAT.
- **Faire de la démocratie alimentaire une méthode autant qu'un objectif** : la manière de construire le PAT compte autant que les actions menées.
- Permettre à tous les acteurs de comprendre, débattre et influencer les choix alimentaires du territoire.
- **Un levier de confiance** : dans un contexte de défiance vis-à-vis des élus et des politiques publiques, le PAT renoue le lien avec les acteurs et les citoyens et devient un espace d'apprentissage partagé. Une fois la confiance acquise, on avance plus loin et plus vite, collectivement.

7. Les échanges avec les participants

- **Ancrer une ambition forte** (dont la préférence pour l'agriculture bio) dans le portage politique : recourir au dialogue territorial pour confronter les visions (chambre consulaire, associations bio, AMAP, grande distribution), avec des méthodes de facilitation, voire de médiation ; poser des définitions communes (agriculture locale, alimentation durable) avant de faire voter l'ambition.
- **Mobiliser les élus, en particulier les maires** : intégrer les élus parmi les acteurs (après un premier temps de présentation entre pairs) et soigner le positionnement spatial des ateliers (mixer les parties prenantes autour des tables - code couleur sur les feuilles d'émargement). Entrées mobilisatrices : restauration collective, santé et précarité alimentaire.
- **Sémantique et convergence des modèles agricoles** : le mot « bio » pouvant crispier, soigner le vocabulaire ; ne jamais exclure de modes de production mais faire converger l'agriculture vers des pratiques plus vertueuses — « faire avec, pas sans » les agriculteurs, y compris conventionnels.

- **Retour d'expérience d'un territoire pilote** : Bruno Fialhot (PAT Grand Orly Seine Bièvre, IDF, Territoire pilote du projet DEMA 2024-26) a partagé une expérience convergente — Validation du cap stratégique intégrant le soutien explicite de la collectivité à l'agriculture biologique (transition du système agricole actuel vers cette agriculture) suite à l'intervention des acteurs parties prenantes du PAT lors d'une plénière en présence de l'élue référente du PAT, à l'origine plutôt pour l'agriculture raisonnée. Un webinaire JDA sera consacré au cas de Grand Orly Seine Bièvre.

Conclusion

L'expérience de Laval Agglomération confirme l'intérêt de conduire un PAT comme une démarche de démocratie alimentaire, levier de coopération territoriale. Elle met en évidence plusieurs principes directeurs :

- aller vers les acteurs et créer les conditions d'un dialogue continu ;
- partir d'un futur désirable plutôt que d'un diagnostic, pour fédérer autour d'une vision commune ;
- assumer le portage politique et la posture d'animation de la collectivité, en intégrant les élus comme parties prenantes actives ;
- faire de la démocratie alimentaire une méthode autant qu'un objectif, inscrite dans la durée et dans la confiance.

Ressources et prochains rendez-vous

- Guide ANPP-TDA, 2024 Pour des territoires de démocratie alimentaire — Co-construire son Projet alimentaire territorial
- Prochain rendez-vous – JDA #3 Jeudi 9 juillet 2026 à 9h30, format « Parole de pionniers » — avec Julie Maurel autour du commun de l'alimentation – guide Assemblées citoyennes de l'alimentation de Démocratie ouverte
- Replays du cycle JDA disponibles sur la chaîne Youtube Jeudis de la démocratie alimentaire : <https://www.youtube.com/@CommunicationCycleJDA>
- Infos et synthèses du cycle JDA disponibles sur le site web de TDA Territoires de Démocratie Alimentaire : <https://www.democratiealimentaire.fr/#jeudis-de-la-democratie-alimentaire>

Contact cycle JDA

TDA Territoires de Démocratie Alimentaire – bonjour@democratiealimentaire.fr · www.democratiealimentaire.fr